

8 mars, journée internationale des femmes

En 2018, à Fontenay-aux-Roses, la parité homme-femme est en recul

Entre 2014 et 2018, à partir d'une distribution quasi-paritaire, le maire et sa majorité restreinte ont remplacé deux maires-adjoints associatifs (Michel Faye, Suzanne Bourdet) par deux adjoints hommes (M.Durand, M.Chambon).

Lors du Conseil Municipal du 24 janvier 2018, les élus Associatifs et Citoyens Céline ALVARO, Suzanne BOURDET, Michel FAYE, Véronique FONTAINE BORDENAVE, Jean-Marie GASSELIN ont présenté un amendement s'appuyant sur l'avis du Haut-Comité à l'Egalité hommes-femmes (HCE), qui estime l'enjeu de la parité comme un enjeu majeur :

« Au-delà d'une démarche démocratique, les femmes sont citoyennes, leur présence à la tête d'une collectivité ou d'une délégation permet de favoriser la prise en compte des besoins et des aspirations de l'ensemble de la population et non plus, consciemment ou non, d'une seule catégorie d'administrés » (extrait HCE).

D'où l'amendement proposé: *Considérant la nécessité de se rapprocher vers la parité homme-femme, le Conseil Municipal souhaite l'élection d'une femme*

Cet amendement a été rejeté : 21 contre, 3 abstentions, 10 pour

Le nombre de femmes au bureau municipal formé du maire et des 10 adjoints diminue

6 avril 2014: 5 femmes et 6 hommes, soit **45% de femmes**

24 janvier 2018 : 4 femmes et 7 hommes, soit **36% de femmes** ce qui est la **plus faible proportion** de tout le département des Hauts de Seine !

Vous pourrez lire au verso des extraits de justificatifs d'élus pour leur vote CONTRE la parité homme-femme au Conseil Municipal du 24 janvier 2018.



Les élus Associatifs et Citoyens : Suzanne BOURDET, Jean-Marie GASSELIN Véronique FONTAINE BORDENAVE, Michel FAYE, Céline ALVARO. Contact : mfaye2@wanadoo.fr

Observatoire de la parité, extrait (26 septembre 2017) « la parité en politique consiste surtout pour les hommes à céder la place aux femmes là où la loi les y oblige, c'est-à-dire pour les postes plus souvent secondaires. Même dans les assemblées où les femmes sont présentes quasiment au même niveau que les hommes, on ne les retrouve pas à leur tête. Plus on s'élève dans la hiérarchie du pouvoir, moins elles sont présentes. Le pouvoir reste largement entre les mains des hommes. Et certaines femmes elles-mêmes parlent de compétences ».

A Fontenay-aux-Roses, quand il s'agit de distribuer des postes, la demande de parité fait polémique, selon les propos transcrits de la vidéo du Conseil Municipal du 24 janvier dernier.

Extraits (le texte intégral est sur le site de la ville, Conseil Municipal du 24 janvier 2018)

Le maire : Je vote contre l'amendement de M.Faye au motif que la parité n'est pas obligatoire pour l'élection d'un seul adjoint bien qu'étant en accord et totalement favorable à la parité.

3 adjoints : Moi je vote contre et pour les mêmes motifs. / Moi je suis un partisan de la parité mais je vote contre car cet amendement est une manipulation politique. / Donc moi je suis très favorable à la parité mais cette mauvaise foi même si elle est très largement partagée en France eh bien ce ne peut pas être une mauvaise foi qu'on doit adopter en France donc je suis contre.

Le délégué élu aux droits des femmes : Oui effectivement je suis élu aux droits des femmes. Je suis pour la parité mais étant solidaire de mon groupe, je vais voter contre.

Une adjointe : Moi aussi je suis pour la parité et l'égalité des sexes mais dans une équipe de travail, ce n'est pas aussi simple que ça et je pense qu'il y a les **compétences** qui comptent aussi. En plus cet amendement est oui tout à fait politique et nous fait perdre du temps.

Une déléguée : Je pense que la **compétence** prévaut sur la parité et je vote contre.

Bref, la parité, tout le monde est pour, du moment qu'on n'a pas à la faire.

Nous continuerons à nous battre pour que la parité homme-femme devienne une réalité à Fontenay comme ailleurs. Parité et respect sont indissociables, dans la vie quotidienne comme dans la vie publique.

Nous considérons que la parité, l'égalité, la reconnaissance des compétences de chacun, femmes et hommes, doivent se vivre tous les jours et dans l'ensemble de la société.

Les élus associatifs et citoyens